



Société Européenne au capital de 121.810.000 €
329 925 010 RCS PARIS
Siège social : 11, avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JANVIER 2022

RESULTATS DES VOTES DES RESOLUTIONS SOUMISES AUX ACTIONNAIRES

CONSTATATION DU QUORUM

- Nombre total d'actions composant le capital social : 24 362 000
- Nombre total d'actions ayant le droit de vote : 23 987 639
- Nombre d'actionnaires présents ou représentés (incluant les votes à distance) :
 - ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire* : 227
 - ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire* : 227
- Nombre d'actions présentes ou représentées (incluant les votes à distance) :
 - ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire* : 20 610 472
 - ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire* : 20 610 472
- Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés (incluant les votes à distance) :
 - ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire* : 37 365 535*
 - ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire* : 37 365 535*

Soit un quorum de* :

- ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire* : 85,92% des actions ayant le droit de vote
- ✓ *Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire* : 85,92% des actions ayant le droit de vote

* les actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans disposent d'un droit de vote double.

VOTE DES RESOLUTIONS

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

RESOLUTION n°1

*Modification du mode d'administration et de direction
par l'institution d'un Conseil d'Administration*

voix Pour (98,43%)
voix Contre (1,57%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°2

*Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de
l'article L.225-27-1 du Code de commerce relatives à la
nomination d'Administrateurs représentant les salariés
et mise à jour corrélatrice de l'article XI des statuts, sous
réserve de l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (98,67%)
voix Contre (1,33%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°3

*Modification des statuts et adoption de la nouvelle
rédaction des statuts de la Société, sous réserve de
l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (97,08%)
voix Contre (2,92%)

Résolution adoptée

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

RESOLUTION n°4

*Nomination de Monsieur Victorien VANEY en
qualité d'Administrateur de la Société, sous réserve de
l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (92,82%)
voix Contre (7,18%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°5

*Nomination de Monsieur Julien VANEY en qualité
d'Administrateur de la Société, sous réserve de
l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (93,70%)
voix Contre (6,30%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°6

*Nomination de la société HB COLLECTOR en qualité
d'Administrateur de la Société, sous réserve de
l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (93,86%)
voix Contre (6,14%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°7

*Nomination de Madame Vera CVIJETIC
BOISSIER en qualité d'Administratrice de la Société,
sous réserve de l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (99,99%)
voix Contre (0,01%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°8

*Nomination de Madame Nathalie GAUTIER en
qualité d'Administratrice de la Société, sous réserve de
l'approbation de la 1ère résolution*

voix Pour (92,06%)
voix Contre (7,94%)

Résolution adoptée

RESOLUTION n°9

Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des Administrateurs, sous réserve de l'approbation de la 1ère résolution

voix Pour (98,67%)
voix Contre (1,33%)
Résolution adoptée

RESOLUTION n°10

Examen et approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce, sous réserve de l'approbation de la 1ère résolution

voix Pour (92,08%)
voix Contre (7,92%)
Résolution adoptée

RESOLUTION n°11

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-Directeur Général, sous réserve de l'approbation de la 1ère résolution

voix Pour (91,00%)
voix Contre (9,00%)
Résolution adoptée

RESOLUTION n°12

Approbation de la politique de rémunération applicable aux Directeurs Généraux Délégués, sous réserve de l'approbation de la 1ère résolution

voix Pour (91,17%)
voix Contre (8,83%)
Résolution adoptée

RESOLUTION n°13

Approbation de la politique de rémunération applicable aux Administrateurs, sous réserve de l'approbation de la 1ère résolution

voix Pour (99,01%)
voix Contre (0,99%)
Résolution adoptée

RESOLUTION n°14

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

voix Pour (100,00%)
voix Contre (0,00%)
Résolution adoptée